



– Pour publication immédiate –

COMMUNIQUÉ

Le carton ondulé canadien : la réalité décline la fiction

Le 26 mai 2014. – Le Conseil de l'environnement des emballages de papier et de carton (CEEPC) a annoncé la mise en ligne d'un nouveau site web consacré aux emballages de carton ondulé. Le site se trouve à l'adresse www.corrugatedboxescanada.org.

« Beaucoup de choses se disent sur le cartonnage ondulé, des vérités, mais aussi des contrevérités, affirme le directeur administratif du CEEPC, John Mullinder. Le nouveau site donne l'heure juste sur notre secteur. Il s'adresse aux fournisseurs et aux consommateurs et leur offre une information valide, concise et à jour sur le cartonnage ondulé qui se fabrique et s'utilise au Canada. »

Le nouveau site web aborde divers aspects du cartonnage ondulé : types d'emballage; composition; capacité de régénérescence de la ressource forestière; innovation et conception; prédominance des matières recyclées dans les procédés industriels; recyclabilité et recyclage des vieux cartons (OCC). En plus de ces thèmes clés, le site présente une section sur les questions d'actualité du secteur, par exemple le projet d'interdire l'enfouissement des vieux cartons au dépotoir, la question de l'écoresponsabilité des fabricants et la validité ou non des analyses du cycle de vie du carton. Il y a même un jeu-questionnaire et une section « Faits et fictions ».

« À la différence des autres matériaux d'emballage, précise John Mullinder, le cartonnage ondulé est fabriqué avec du bois, une matière renouvelable et régénérée à mesure de son emploi. L'industrie forestière canadienne plante plus de mille nouveaux arbres par minute, comme le prévoient les lois provinciales régissant la gestion durable des forêts. » Le directeur du CEEPC ajoute que toutes les usines membres du Conseil font appel à des firmes de vérification indépendantes pour obtenir la certification qui garantit la composition de leurs produits. La vaste majorité des emballages de carton ondulé fabriqués au Canada contiennent 100 % de matière recyclée.

Les foyers canadiens ont accès au recyclage du carton ondulé dans une proportion de 96 %, et le taux de recyclage réel est estimé à 85 %. Le CEEPC fait pression sur les provinces pour qu'elles interdisent l'enfouissement des vieux cartons. Le taux de recyclage s'en trouverait manifestement amélioré.

Une fiche de renseignements accompagne le présent communiqué. Le nouveau site web se trouve au www.corrugatedboxescanada.org.

– 30 –

John Mullinder, directeur administratif, CEEPC

Téléphone : 905 458-0087

Courriel : ppec@ppec-paper.com

Site web : www.ppec-paper.com



Le Conseil de l'environnement des emballages de papier et de carton (CEEPC) est une association professionnelle nationale qui fait valoir la position environnementale du secteur de l'emballage de papier. Parmi ses membres, on trouve des papetières spécialisées dans la production de carton-caisse, de carton pour boîtes et de papier kraft destiné à l'emballage, ainsi que des usines de transformation qui produisent des boîtes, des sacs de papier de petites et grandes tailles, et des emballages de carton rigide et de carton ondulé. Parmi les membres associés, on compte des usines de traitement et de recyclage, des fournisseurs de produits et services et d'autres clients du secteur de l'emballage de papier.



On utilise les emballages de carton ondulé pour transporter des produits lourds, comme les articles ménagers, les appareils électroniques, les produits maraîchers et le vin. On les utilise aussi pour l'expédition de produits en vrac ou en gros.



Appareils ménagers



Vin



Fruits et légumes

CARACTÉRISTIQUES DU CARTONNAGE ONDULÉ

Produit du bois, une ressource renouvelable :

Les lois provinciales obligent les exploitations forestières à régénérer le couvert forestier en plantant de nouveaux arbres, par transplantation, par semis et par régénération naturelle. Au Canada, l'industrie forestière plante en moyenne mille arbres par minute.



Certification environnementale indépendante des fibres à papier :

Toutes les usines membres du CEEPC qui produisent du carton pour emballages doivent démontrer la valeur écologique des fibres à papier utilisées, qu'il s'agisse de copeaux de bois, de chutes de sciage ou



de fibres recyclées. Pour ce faire, elles font appel à une tierce partie pour garantir l'indépendance de la certification d'écoresponsabilité.

Haute teneur en matières recyclées :

La majorité du cartonnage ondulé produit au Canada contient 100 % de matières recyclées. La matière première provient des vieux cartons recyclés obtenus des supermarchés, du secteur industriel ou des programmes de récupération à la source.



Recyclabilité :



Environ 96 % de la population canadienne ont accès au recyclage du carton ondulé, et le taux de recyclage réel est estimé à 85 %. Le secteur du cartonnage ondulé fait pression sur l'administration publique pour interdire l'enfouissement des vieux cartons, une démarche qui vise l'amélioration du taux de recyclabilité.

Compostabilité :

La vaste majorité des produits de papier est compostable. Le papier souillé et les cartonnages cirés (3 %) ont parfois avantage à être mis au compost plutôt qu'à la récupération.



Le site Corrugated Boxes Canada (www.corrugatedboxescanada.org) présente une information complète sur le sujet.